

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 1<sup>er</sup> février 2013 modifiant l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire**

NOR : AFSZ1330048A

La ministre des affaires sociales et de la santé,  
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;  
Vu le décret n° 2012-1286 du 22 novembre 2012 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 3 ;  
Vu l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire, modifié en dernier lieu par l'arrêté du 11 juin 2012,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Dans l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 25 juin 2010 susvisé (membres nommés au titre du *b* du 2° de l'article D. 1432-15-I, membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie), la nomination de Mme Edith LENAIN est abrogée.

#### Article 2

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire :

1. Au titre du *a* du 3° de l'article D. 1432-15-I (représentants des collectivités territoriales) :  
M. Loïc BEDOUET, titulaire, en remplacement de Mme Sylviane BULTEAU ; Mme Chloé LE BAIL, suppléante, en remplacement de Mme Nicole GUERIN.
2. Au titre des personnalités qualifiées :  
M. Jean-Marc CHAVEROUX, en remplacement de M. Daniel GERARD.

#### Article 3

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 1<sup>er</sup> février 2013.

MARISOL TOURAINE